



Concours « Arts plastiques - Arts visuels » 2019-2020

Remise du Premier prix (Écoles élémentaires) le 8 janvier 2021 à l'école Saint-Pierre de Saint-Aignan-de-Grandlieu

Saint-Aignan-de-Grandlieu **Ouest-France 11 janvier 2021**

La statue de la Liberté vue par les CM2 récompensée



La statue de la Liberté, vue par les CM2 de l'école Saint-Pierre, trône parmi les élèves, les enseignants et les organisateurs du concours.

Photo : Ouest France

Vendredi, la classe de CM2 de l'école Saint-Pierre a reçu le 1^{er} prix d'un concours d'arts plastiques et arts visuels, dans sa catégorie, ainsi qu'un chèque de 200 €.

Quinze établissements y ont participé. Le thème choisi était la liberté. « La liberté de penser, de choisir, de circuler, d'avoir des opinions... Une des valeurs fondatrices de la république, mais qui n'existe pas partout dans le monde », a ajouté Pascal Bichon, président de l'Amopa (Association des membres de l'Ordre des palmes académiques) qui organise le concours. Les 22 élèves ont choisi d'évoquer la liberté à travers une œuvre collective, une statue de la liberté. Elle est inspirée par « un poë-

me de Paul Éluard, *Liberté*, et les œuvres de Pollock, Mondrian, Buren, Kandinsky, Matisse... », ont énuméré les élèves, sur les différentes parties du corps de leur création.

Ce projet commencé juste avant le confinement, s'est prolongé dès la rentrée de septembre. « Le poème de Paul Éluard a été mémorisé durant le confinement, les élèves se filmaient et m'envoyaient leur prestation », a commenté le professeur Alexandre Langlais, fier de ses élèves. « Le gain du concours servira à l'achat d'une tablette numérique, afin de compléter l'équipement de l'école. » Les parents d'élèves qui le souhaitaient ont suivi la remise des prix en visioconférence.